



L'accaparement de terres à grande échelle s'amplifie dans le monde, l'agriculture familiale n'en sortira pas gagnante

« Notre nouveau défi est de combattre l'accaparement de nos propres terres par des pays étrangers et des sociétés privées. Celles-ci sont bradées par nos propres autorités, souvent sous la pression des plus hauts responsables du pays... ». Cette harangue prononcée par un grand leader paysan, fait suite au phénomène préoccupant d'accaparement des terres à grande échelle dans différentes régions du monde. En RDC (Congo) par exemple, un seul investissement chinois porte sur 2,8 millions d'ha en vue de produire de l'huile de palme (société de télécommunication ZTE International). On comprend que les paysans congolais s'inquiètent face à la concurrence pour la terre émanant tant des grandes entreprises que de fonds souverains.

Ne devrions-nous pas tous nous interroger sur l'avenir même de l'agriculture familiale qui aura à coexister avec ce type d'exploitations soutenues par ces gigantesques investissements ? En Europe, les exploitations familiales devront également se mesurer avec de grandes exploitations capitalistes tant dans des pays voisins (comme la Russie, l'Ukraine et le Kazakhstan...) que dans certains nouveaux Etats membres de l'UE. La Belgique ne se sent peut-être pas concernée par le débat sur le plafonnement des aides internes à la politique agricole commune, mais elle ne pourra échapper à cette rapide évolution des structures, alors que toutes les protections frontalières s'amenuisent. Nous avons, collectivement, plus à perdre dans cette évolution qu'à gagner à nous perdre dans la mesure de l'érection des bovins.

La terre arable est devenue un enjeu stratégique planétaire

La crise des prix alimentaires de 2007-2008 a été à l'origine d'un choc, qui a permis de prendre conscience de la situation précaire des pays dépendants des marchés internationaux pour leur approvisionnement. Cela a été d'autant plus frappant que les pays traditionnellement exportateurs ont introduit des restrictions aux exportations pour juguler la flambée des prix sur leurs marchés intérieurs. La flambée de janvier 2011, atteignant un nouveau pic historique, montre que le risque n'était pas ponctuel, mais pourrait encore s'amplifier au fil du temps. En cela, la croissance démographique, l'appauvrissement de nombreux sols, la raréfaction des ressources en eau d'irrigation constituent des facteurs qui augmenteront les besoins en espaces agricoles, d'autant plus qu'il faudra également tenir compte de la stagnation dans l'augmentation des rendements. La terre arable est devenue un enjeu stratégique planétaire.

Ainsi, alors que l'impact de la hausse brutale des prix a touché plus particulièrement les pays dépendants des importations alimentaires, on a vu qu'une série d'Etats, parmi les plus riches d'entre eux, se sont mis à développer des stratégies d'achat de terres dans d'autres pays visant à se prémunir face aux pénuries alimentaires.

Comme le signale le Rapporteur spécial des Nations-Unies pour le droit à l'alimentation, Olivier De Schutter, dans un rapport de décembre 2009, « le processus d'acquisition et de location de terres à grande échelle s'est accéléré après la crise mondiale des prix alimentaires de 2008. Certains grands pays importateurs de produits alimentaires et exportateurs de capitaux semblent avoir perdu confiance dans les marchés mondiaux comme source stable et fiable de produits alimentaires » (Additif au rapport du 28 décembre 2009 d'Olivier De Schutter).

D'autre part, les possibilités de faire des profits conséquents en cas de hausse des prix en misant sur des matières premières alimentaires ont suscité la convoitise d'entreprises qui se sont aperçues des opportunités de réaliser des investissements intéressants dans la production agricole. De nouvelles stratégies d'entreprises multinationales sont dès lors apparues dans ce contexte. Le Rapporteur spécial des Nations-Unies ajoute à cet égard que « Les investisseurs privés, y compris les fonds d'investissement, sont de plus en plus attirés par le secteur agricole et spéculent de plus en plus sur les terres arables ».

Pays à vendre

La flambée des prix de 2008 a donné un signal salutaire, en rappelant le rôle fondamental de l'agriculture, laquelle était sortie du champ des préoccupations politiques depuis la fin des années '80. Le consensus s'est créé autour de la nécessité d'investir à nouveau dans le secteur agricole, mais pas sur le choix des structures de production. L'agriculture familiale risque bien de ne pas sortir gagnante de cette nouvelle donne. De nombreux chefs d'Etats et de gouvernements vendent une part de leur pays, arguant des nécessaires efforts d'investissement dans l'agriculture. Le programme de l'Union Africaine pour le développement de l'Agriculture (PDDAA) propose d'augmenter la productivité de l'agriculture africaine de 6% par an, mais n'en précise pas les modes de production. Faut-il soutenir les exploitations familiales, qui constituent plus de 90% de la production actuelle, ou d'autres structures ? Ce silence sur ce point risque de déboucher sur une large restructuration de l'agriculture africaine, sinon vers un retour à une nouvelle forme d'économie coloniale.

De fait, les conditions dans lesquelles se déroulent le plus souvent la cession de terres pose question. Bien des gouvernements, à la recherche de fonds – qui plus est, très souvent mal utilisés en raison de la corruption –, vendent ou louent des terres dont dépendent de nombreuses communautés, que ce soit pour leurs revenus et/ou pour leur alimentation. Ces terres sont trop souvent déclarées improprement « libres » alors que les populations qui y vivent ne sont pas (ou mal) consultées.

« Nous avons demandé que soit reconnue la propriété des exploitations familiales sur les terres qu'elles occupent, que les espaces de brousse, dans chaque village, soient reconnus comme propriété des villages, que les autres espaces qui entourent le village soient considérés comme des biens communautaires gérés par tous. Alors on nous a dit : avec ça, les investisseurs ne vont pas venir, car ils ne se sentiront pas sécurisés. Pour attirer les investisseurs, devons-nous n'être rien chez nous ? Pourquoi faut-il que les grands investisseurs soient sécurisés, sauf nous ? Pourquoi les paysans n'auraient-ils eux, aucune garantie ? »

L'accaparement des terres se compte en millions d'ha

Fin 2009, le Rapporteur spécial des Nations-Unies sur le droit à l'alimentation, écrivait « que depuis 2006, entre 15 et 20 millions d'hectares de terres agricoles dans les pays en développement ont fait l'objet de transactions ou de négociation impliquant des investisseurs étrangers ».

Tableau SEQ Tableau * ARABIC 1 Quelques opérations d'achat/de location de terres (années 2007 – 2010)

En ce qui concerne la répartition géographique de ces surfaces, on retrouve des pays d'Afrique (RDC, Zambie, Tanzanie, Soudan, Madagascar, Ouganda, Mali, Sénégal ...), d'Asie (Philippines, Indonésie, Pakistan, Laos ...) et d'Amérique latine (Paraguay, Uruguay, Argentine ...).

Le phénomène touche également l'Europe ou plus exactement l'Eurasie avec des pays tels que la Russie, l'Ukraine, le Kazakhstan ... Rien que pour les la Russie et l'Ukraine, le calcul des surfaces s'élèvent à plus de 3 millions d'ha.

L'accaparement des terres se compte en millions d'ha

Pays "investisseur"	pays "cible"	Quelles productions	surface (ha)
Chine	Zambie	jatropha (agrocarburants)	2.000.000
Pays du Golfe, Egypte, Corée (Sud)	Soudan		1.500.000
UK	Kazakhstan, Russie, Ukraine, Austral, Amérique latine		1.200.000
Arabie Saoudite	Mali, Sénégal, Soudan, Ouganda	riz	700.000
Arabie Saoudite	Indonésie	riz, maïs, sorgho, soja, sucre	1.600.000
Corée (Sud)	Madagascar	maïs, huile de palme	1.300.000
Chine	Philippines	riz et autres denrées aliment.	1.240.000
Guernsey (UK)	Amérique latine		1.230.000
Corée (Sud)	Soudan	blé	690.000
Chine	RDC (Congo)	huile de palme (agrocarburant)	2.800.000
Egypte	Ouganda	huile de palme (agrocarburant)	840.000
Chine	Laos	riz, manioc	700.000
TOTAL			15.800.000

Source: GRAIN-IFPRI "les plus importantes opérations annoncées/signées depuis 2007", 2010.

La Communauté internationale rédige des directives volontaires

Le phénomène et l'ampleur qu'il a pris ces dernières années a rapidement inquiété bon nombre d'acteurs et en premier lieu bien sûr les producteurs agricoles concernés et leurs organisations. La société civile dans son ensemble, ainsi qu'une série de gouvernements et d'organisations inter gouvernementales, en particulier au sein du système des Nations-Unies, se sont également inquiétés de l'ampleur prise par l'accaparement des terres.

L'initiative des Directives volontaires a été l'occasion, pour la FAO, de mettre en oeuvre un des plus importants processus de consultation qu'elle ait jamais organisé. Ce processus, qui s'est étendu sur une période de plus d'un an, a rassemblé des experts de divers niveaux et de divers secteurs dans le domaine du foncier et des ressources naturelles et notamment des représentants des gouvernements, de la société civile, du secteur privé et du monde universitaire.

Le premier projet de Directives volontaires sera soumis en juin 2011, au groupe de travail à composition non limitée du Comité de la sécurité alimentaire mondiale (CSA) qui se réunira en juillet 2011. Le texte final des Directives Volontaires sera soumis à l'examen de la 37ème session du CSA en octobre 2011. Cette initiative du Comité pour la sécurité alimentaire mondiale est d'autant plus importante que le rôle et la structure de ce Comité ont été profondément réformés afin de pouvoir devenir le lieu central de la gouvernance agricole mondiale[1]. Les organisations de la société civile soutiennent de façon très active et critique ce processus.

Des organisations agricoles réagissent

Que faire contre ce phénomène qui se déploie à l'échelle mondiale, en Afrique, en Asie du Sud, en Amérique Latine et même désormais en Europe de l'Est ? La société civile tente de s'organiser aux niveaux local et global. Au Sénégal, le CNCR préconise d'agir auprès des élus locaux, afin qu'ils refusent de céder des terres aux investisseurs, malgré les fortes pressions exercées par les autorités nationales. « Nous devons aussi faire entrer des acteurs du mouvement paysan dans les Conseils ruraux. Mais sans l'appui d'un parti politique, c'est difficile ». Une même démarche anime la Fédération des organisations des producteurs agricoles du Congo (FOPAC) en RDC, qui s'est également battu en compagnie d'autres organisations congolaises afin de faire voter, le 3 mai dernier, la loi agricole au Parlement et afin d'introduire dans cette loi des amendements en vue de renforcer les droits fonciers des communautés locales.

Au niveau mondial, le ROPPA (Réseau des organisations paysannes et de producteurs d'Afrique de l'Ouest) s'est fortement impliqué tant dans la mise en place du nouveau Comité pour la sécurité alimentaire mondiale que dans la rédaction des Directives volontaires sur la gouvernance responsable de la tenure des terres... Il a bien entendu aussi joué son rôle en ce domaine au niveau régional (Afrique de l'Ouest). En juin 2009, le président du ROPPA, Ndiogou Fall, exprimait à Paris l'opposition «totale» de l'organisation à la vente massive des terres cultivables en Afrique, estimant que le phénomène «compromet l'avenir de la jeunesse du continent». Pour Ndiogou Fall, la vente massive

des terres agricoles africaines s'apparente plus à un «pacte colonial» qu'à la recherche de nouveaux financements pour le développement de l'agriculture africaine. «Nous avons toujours été favorables à la recherche de moyens financiers pour développer l'agriculture africaine. Mais ce n'est pas de cela qu'il s'agit ici. On brade les terres africaines, on contraint des milliers de petits producteurs à la misère. Cela est insupportable», a insisté Ndiogou Fall ».

In Memoriam



Nous dédions cette page à notre ami, Monsieur Ndiogou Fall, décédé ce 5 mai 2011 à Dakar. Président de l'ASPRODEB, Ndiogou Fall avait été le premier président du ROPPA, mandat qu'il a exercé durant sept ans, jusqu'en avril 2010.

Cela faisait près de 20 ans que le CSA collaborait avec Ndiogou Fall. Les nombreuses occasions qu'eurent les collaborateurs du CSA et les représentants de la Fédération wallonne de l'agriculture (FWA) de travailler avec lui ont permis d'apprécier ses qualités humaines, ses capacités à susciter le consensus.

Agriculteur, Ndiogou Fall n'a eu de cesse de défendre la cause de l'exploitation familiale, plaidant en faveur d'un soutien de l'agriculture familiale qui emploie et nourrit la majorité des Ruraux. Il a défendu la souveraineté alimentaire face aux institutions internationales telles que l'organisation mondiale du Commerce, l'OCDE et au sein des organisations régionales Ouest africaine et s'est insurgé face à l'accaparement des terres.



Cette page mensuelle est réalisée par le CSA - Collectifs Stratégies Alimentaires asbl. Le CSA est une ONG (agri-agence) membre d'AgriCord. Editeur responsable: CSA, Daniel Van Der Steen - 184 D, Boulevard Léopold II 1080 Bruxelles. www.csa-be.org Avec le soutien de la DGD (Coopération belge)